



DÉLIBÉRATION N°2014-12-19-14
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 19 décembre 2014

POINT 14 : APPROBATION DE TARIFS, DONNS ET SUBVENTIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 ;
- VU** l'examen par la Commission Permanente du Conseil d'Administration du 9 décembre 2014 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 23 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, les tarifs détaillés dans le tableau joint en annexe.

À Nantes, le 19 décembre 2014
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

TARIFS

SOU MIS A APPROBATION DU CONSEIL D' ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2014

U.F.R ou Service	Date de vote du conseil de composante	Objet	TARIFS HT N	TARIFS HT N-1	Mode de tarification / Explications	Durée de validité	
Tarifs Formation							
Ecole Supérieure du Professorat de l'Education	28/11/2014	Tarif C2I2e : certificat informatique et internet de l'enseignement (financé)	200€ / Stagiaire	NC	6 heures de formation en présentiel et 9 heures accompagnement à distance	à compter de septembre 2015	
		Tarifs Validation des Acquis et de l'Expérience avec accompagnement :					
		Public salarié non financé :	Application des tarifs votés par l'université de Nantes	1 100,00 €			
		Public demandeur d'emploi ou bénéficiaire des minima sociaux non financé		400,00 €			
		Public salarié financé :		2 000,00 €			
Public demandeur d'emploi ou bénéficiaire des minima sociaux financé :		800,00 €					
		Tarifs formations CFA	913,80 €	914,70 €	révision du prix marché conclu en 2012 à partir de l'indic SYNTEC		
UFR Sciences et Techniques	13/11/2014	Tarification MASTER 2 GRISSE 2015					
		Validation des acquis pour l'accès à une formation					
		accompagnement (16h)	650,00 €	350,00 €	l'ancien tarif correspondait à un accompagnement de 9h (et non 16h)		
		Tarif réduit	350,00 €	NC	pour demandeurs d'emploi non indemnisés		
		dépôt de dossier	50,00 €	50,00 €			
		Reprise d'Etudes (RE) par modules - 15 € / h					
		Module 1 (90 h)	1 350,00 €	1 500,00 €	ancien tarif pour 100h		
		Module 2 (90 h)	1 350,00 €	1 200,00 €	ancien tarif pour 80h		
		Module 3 (90 h)	1 350,00 €	1 400,00 €			
		Module 4 (90 h)	1 350,00 €	800,00 €			
Module 5 (90 h)	1 350,00 €	800,00 €					
Module 6 (9 jours de présentiel + 2 jours d'accompagnement personnalisé + accès ressources + gestion administrative)	2 500,00 €	2 000,00 €	tarif dégressif : déduction de 500 € par module prescrit				
		Droits annexes	88,10 €	88,10 €			
Polytech Nantes	06/11/2014	Modification des tarifs du diplôme d'université chef de projet et réseaux	4 250,00 €	NC	Création d'un tarif 3 pour le DU chef de projet logiciel et réseaux. Pour mémoire, tarif 1 : 8500 € organismes financeurs (entreprise, FONGECIF, ...), tarif 2 : 6375€ demandeurs d'emploi, tarif 3 : 4250 € sans financement	jusqu'à la fin de l'habilitation	
		Masters internationaux	7 000,00 €	6 500,00 €	Révision du tarif qui sera versé en deux fois, 5000€ à l'inscription et 2000€ en juillet. Tarif précédent voté par le conseil d'administration de l'université du 8 février 2013	jusqu'à la fin de l'habilitation	
Tarifs Recherche							
Direction de la Recherche des partenariats et de l'innovation		FORFAITS UTILISATION PARC EQUIPEMENTS					
		Coût complet pour projet de recherche à financement public					
		Forfait Equipements Projet IRPPAL (€ / h)	227,97 €	NC	Le montant des coûts par équipement a été calculé en intégrant le coût d'amortissement, le coût de la maintenance, des consommables, ramené à l'heure d'utilisation. Pour l'utilisation des équipements par des unités internes à l'établissement ou externes en collaboration de recherche, le tarif n'intègre pas le coût de l'amortissement.		
		Forfait Equipements Projet QUAUSI UGV (€ / h)	140,02 €	NC			
		Forfait Equipements Projet QUAUSI Metrologie (€ / h)	146,94 €	NC			
		Forfait Equipements Projet COMET (€ / h)	157,32 €	NC			
		Tarif pour prestation de service pour partenaires privés					
		Forfait Equipements Projet IRPPAL (€ / h)	227,97 €	NC			
		Forfait Equipements Projet QUAUSI UGV (€ / h)	140,02 €	NC			
		Forfait Equipements Projet QUAUSI Metrologie (€ / h)	146,94 €	NC			
		Forfait Equipements Projet COMET (€ / h)	157,32 €	NC			
		Tarif pour prestations internes ou collaboration de recherche					
		Forfait Equipements Projet IRPPAL (€ / h)	53,56 €	NC			
		Forfait Equipements Projet QUAUSI UGV (€ / h)	19,10 €	NC			
		Forfait Equipements Projet QUAUSI Metrologie (€ / h)	32,61 €	NC			
Forfait Equipements Projet COMET (€ / h)	31,06 €	NC					

U.F.R ou Service	Date de vote du conseil de composante	Objet	TARIFS HT N	TARIFS HT N-1	Mode de tarification / Explications	Durée de validité
Tarifs colloques et conférences						
Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN).	27/11/2014	Tarifs d'inscription aux Journées des jeunes géomorphologues - 29 et 30 janvier 2015				
		Tarif jeune géomorphologue (étudiants, doctorants, ATER,...)	33,33 €	NC		1 an
		Tarif jeune géomorphologue adhérent au GFG (Groupe Français de Géomorphologie)	25,00 €			
		Tarif normal (enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires)	58,33 €			
Tarif normal réduit, adhérent au GFG (Groupe Français de Géomorphologie)	50,00 €					
Direction de la Qualité et du Développement Durable		Journées interdisciplinaires du Développement Durable				
		Tarif étudiants extérieurs à l'Université de Nantes/demandeurs d'emploi Tarif participants extérieurs (éligible au Compte Personnel de Formation)	16,00 € 32,00 €	NC	Création en 2014-2015	Année 2014-2015
Institut d'Economie et de Management de Nantes	14/10/2014	COLLOQUE TEPP 25 et 26/09/2014				
		- Inscription doctorant ou post-doctorant	83,62 €	NC		1 an
		- Inscription Enseignant-chercheur	108,70 €			
		- Inscription professionnel	167,33 €			
SILOGIN 27/11/2014						
		- Inscription pour les non-membres de l'AIM (Association Information & Management)	30,00 €	NC	Tarif gratuit pour les membres de l'AIM	1 an
UFR Sciences et Techniques	11/12/2014	Colloque IGOC2014			Modification des tarifs à partir du 01/03/2014	
		Etudiant Labex	100 €	NC	Ancien tarif : 70 €	
		Etudiant Hors Labex	150 €		Ancien tarif : 100 €	
		Chercheurs Labex	150 €		Ancien tarif : 100 €	
		Chercheurs hors Labex	260 €		Ancien tarif : 180 €	
Tarifs Divers						
Institut de Géographie et d'Aménagement Régional de l'Université de Nantes (IGARUN).	27/11/2014	Participation des étudiants à l'organisation d'une sortie de terrain dans le Pays de Monts (Vendée), du 3 au 7 novembre 2014.	30,00 €	35,00 €	Participation forfaitaire, par étudiant. Non soumise à la TVA.	1 an
Comité des personnels de l'Université		Carte Cezam				
		Titulaire	10,00 €	10,00 €		
		Ayant-droit	5,00 €	4,50 €		
		Carte TU TUTTI	29,00 €	NC		
		La Pastourelle	75,00 €	NC	Remplace et annule le tarif de 80 € voté le 7/02/2014	
		Locations hors saison Mistercamp	Annexe 1	NC	Voir tableaux joints	
		Locations été et hors saison Vagues océanes	Annexe 2	NC	Voir tableaux joints	
Direction de la vie étudiante		Location de la salle d'animation du Pôle étudiant journée (8h00-20h00)	160,00 €	NC	Mise à disposition de l'espace, du matériel et accompagnement à la production	2015
		Location de la salle d'animation du Pôle étudiant 1/2 journée (8h00-14h00 ou 14h00-20h00)	120,00 €			
		Location de la salle d'animation du Pôle étudiant en soirée (20h00-2h00)	240,00 €			
		Location de la salle d'animation du Pôle étudiant + espace cafétéria en journée (8h00-20h00)	320,00 €			
		Location de la salle d'animation du Pôle étudiant + espace cafétéria 1/2 journée (8h00-14h00 ou 14h00-20h00)	240,00 €			
		Location de la salle d'animation du Pôle étudiant + espace cafétéria soirée (20h00-2h00)	480,00 €			
		Location de l'Atelier du Pôle étudiant journée (8h00-20h00)	120,00 €			
		Location de l'Atelier du Pôle étudiant 1/2 journée (8h00-14h00 ou 14h00-20h00)	64,00 €			
		Location de l'Atelier du Pôle étudiant soirée (20h00-2h00)	80,00 €			
		Prestation de ménage pour remise en état hall, salle d'animation, cafétéria et sanitaire du rez-de-chaussée	40,80 €			
		Ouverture ou fermeture du Pôle étudiant en semaine par prestataire	30,40 €			
		Ouverture ou fermeture du Pôle étudiant le dimanche par prestataire	32,80 €			
		Prestation Sécurité de 20h00 à 00h30 (semaine)	108,00 €			
		Prestation Technique son ou lumière	256,00 €			
					Refacturation de la prestation au client	

U.F.R. ou Service	Date de vote du conseil de composante	Objet	TARIFS HT N	TARIFS HT N-1	Mode de tarification / Explications	Durée de validité
Direction des systèmes d'information et du numérique		Hébergement 1/3 baie pour 3kVA (Data center ILOT TIERS)	600,00 €	NC	Ces tarifs concernent des prestations d'hébergement de serveurs dans le data center. Il sont conçus sur la base des coûts de fonctionnement attendus du data center (coûts humains, contrats de maintenance et garanties, évolutions du matériel, coûts des fluides), et alignés pour rester compétitif avec les prix du marché, avec des prestations supérieures (accès direct au réseau Renater et Gygalis)	1 an
		Hébergement 1 baies pour 2,5 kVA (Data center ILOT TIERS)	400,00 €	NC		
		Hébergement 1 baie pour 10 kVA (Data center HPC)	2 250,00 €	NC		
		Hébergement 1 baie pour 15 kVA (Data center HPC)	2 750,00 €	NC		
		Hébergement 1 baie pour 20 kVA (Data center HPC)	3 250,00 €	NC		
		Hébergement 1 baie pour 30 kVA (Data center HPC)	4 250,00 €	NC		
Ecole Supérieure du Professorat de l'Education	28/11/2014				Les associations à but non lucratif et les collectivités publiques bénéficient d'une réduction de 50% sur les locations sauf accord particulier	2015
		café d'accueil	1,00 €	NC	nouveau tarif	
		chambre (nuitée)	40,00 €	40,00 €		
		salle banalisée (journée)	100,00 €	100,00 €		
		salle banalisée (heure)	20,00 €	20,00 €		
		salle de conférence et amphithéâtre (journée)	180,00 €	180,00 €		
		salle de conférence et amphithéâtre (heure)	30,00 €	30,00 €		
		gymnase (journée)	150,00 €	150,00 €		
		gymnase (heure)	25,00 €	25,00 €		
		salle de musique (journée)	150,00 €	NC	nouveau tarif	
		salle de musique (heure)	25,00 €	NC	nouveau tarif	
		salle informatique (journée)	300,00 €	300,00 €		
		salle informatique (heure)	50,00 €	50,00 €		
		salle de visio conférence	50,00 €	50,00 €	1 heure forfaitaire supplémentaire au titre de la mise en place du matériel	
		photocopies pour les usagers	0,08 €	0,08 €	sur la base de la copie A4 recto	
		plastification de documents pour usagers (A4 et A3)	0,30 et 0,50 €	0,30 et 0,50 €		
		Bibliothèque de l'ESPE : tarif inscription non étudiante à titre payant : enseignant titulaire et toute autre personne non inscrite dans une université de l'académie de Nantes	28,33 €	28,33 €		
Bibliothèque de l'ESPE : tarif inscription non étudiante à titre payant : établissements scolaires	42,50 €	42,50 €	suppression du tarif de caution de 300 € voté au CA du 2 juillet 2014			
dégradations et pertes diverses (clés, cartes accès parking)	valeur de remplacement	valeur de remplacement	plus de cautions demandées pour les clés et cartes de parking			
insertion d'annonces des partenaires dans livrets accueil des usagers	1 100,00 €	1 066,06 €				
UFR Sciences et Techniques	13/11/2014	Tarifs location salles informatiques			tarif horaire	
		Bâtiment 2 (salles Info 1 et MMB2)	5,00 €			
		Bâtiment 13 (salle S046SPE)	5,00 €			
		Bâtiment 14 (Salles S040,S042 et S047)	5,00 €			
		Bâtiment 15 SSol (salles I001, I003, I004 et I005)	5,00 €			
		Bâtiment 15 RDC (salles I011, I012 et I019)	5,00 €			
		Bâtiment 15 1er étage (salles I121, I123, I124 et I125)	5,00 €			
		Tarifs Service de Laverie				
		Lavage de nappe	3,00 €			
		Lavage de serviette	3,00 €			
Lavage de blouse	2,50 €					
Lavage d'un autre article	3,00 €					
Polytech Nantes	06/11/2014	Institut de soudure			accès aux services communs de l'établissement	deux ans
		Location annuelle	2 000,00 €	NC		
		Location mensuelle, tarif de base	700,00 €			
		50 premiers jours : Nombre de iours/stagiaire par mois Coût (€HT) par jour et par stagiaire	38,00 €			
		50 jours suivants Nombre de iours/stagiaire par mois Coût (€HT) par jour et par stagiaire	22,00 €			
		supérieur à 100 jours Nombre de iours/stagiaire par mois Coût (€HT) par jour et par stagiaire	9,00 €			
Location de la salle Jean Gardahaut à l'UASG Badminton	625,00 €	NC	Utilisation de la salle tous les jeudis de 20H à 21H30,			
Direction de la Recherche des partenariats et de l'Innovation		Coût annuel du m² (C)	150,00 €		Répartition 1/2 Structure, 1/2 Composante	2015
		Locaux sans travaux				
		Capacités (65 % de C)	97,50 €			
		Start-ups - année 1 (65 % de C)	97,50 €			
		Start-ups - année 2 (85 % de C)	127,50 €			
		Start-ups - année 3 (C)	150,00 €			
		Start-ups - année 4 à 6 (150 % de C)	225,00 €			
		Entreprises / Associations, dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche (C)	150,00 €			
		Locaux avec travaux à la charge de l'occupant				
		Capacités (55 % de C)	82,50 €			
		Start-ups - année 1 (55 % de C)	82,50 €			
		Start-ups - année 2 (70 % de C)	105,00 €			
		Start-ups - année 3 (80 % de C)	120,00 €			
		Start-ups - année 4 à 6 (150 % de C)	225,00 €			
		Entreprises / Associations, dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche (C)	150,00 €			

Mistercamp

HORS SAISON 2015

Mobil-home 2 ou 3 chambres
51 destinations

	Tarif 1		Tarif 2		Tarif 3		Tarif 4		Tarif 5		Tarif 6	
	MH 2	MH 3	MH 2	MH 3	MH 2	MH 3	MH 2	MH 3	MH 2	MH 3	MH 2	MH 3
<i>Du samedi au samedi</i>												
Du 11 au 25 avril <i>(Congés scolaires printemps)</i>	134 €	153 €	145 €	166 €	157 €	181 €	169 €	196 €	184 €	217 €	196 €	231 €
Semaine du 25 avril au 16 mai <i>(1^{er} et 8 mai, Ascension)</i>	113 €	133 €	122 €	145 €	133 €	158 €	144 €	172 €	156 €	189 €	167 €	202 €
Semaine du 23 au 30 mai <i>(Pentecôte)</i>	113 €	133 €	122 €	145 €	133 €	158 €	144 €	172 €	156 €	189 €	167 €	202 €
Autres semaines d'avril, mai, juin ou septembre	98 €	116 €	106 €	127 €	114 €	138 €	123 €	149 €	132 €	165 €	141 €	176 €

Les tarifs se divisent en 6 tranches, correspondant à différents seuils de quotient familial.

Vagues Océanes

TARIFS ETE 2015

Mobil-home 2 chambres/6 personnes

20 destinations

<i>Du samedi au samedi</i>	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif 6
du 27 juin au 4 juillet	275 €	303 €	328 €	353 €	381 €	410 €
du 4 au 11 juillet	352 €	389 €	420 €	452 €	488 €	525 €
du 11 au 18 juillet	459 €	507 €	548 €	589 €	637 €	685 €
du 18 au 25 juillet	506 €	559 €	604 €	649 €	702 €	755 €
du 25 juillet au 1 ^{er} août	519 €	574 €	620 €	667 €	721 €	775 €
du 1 ^{er} au 8 août	519 €	574 €	620 €	667 €	721 €	775 €
du 8 au 15 août	519 €	574 €	620 €	667 €	721 €	775 €
du 15 au 22 août	352 €	389 €	420 €	452 €	488 €	525 €
du 22 au 29 août	285 €	315 €	340 €	366 €	395 €	425 €

Les tarifs se divisent en 6 tranches, correspondant à différents seuils de quotient familial.

A savoir : supplément de 50 € par semaine pour un mobil-home 3 chambres, non pris en charge par le CPUN (à régler directement à *Vagues Océanes*).

Vagues Océanes

HORS SAISON 2015

Mobil-home 2 chambres 6 personnes 35 destinations

<i>Du samedi au samedi</i>	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif 6
Du 11 au 25 avril <i>(Congés scolaires printemps)</i>	134 €	145 €	157 €	169 €	184 €	196 €
Semaine du 25 avril au 16 mai <i>(1^{er} et 8 mai, Ascension)</i>	113 €	122 €	133 €	144 €	156 €	167 €
Semaine du 23 au 30 mai <i>(Pentecôte)</i>	113 €	122 €	133 €	144 €	156 €	167 €
Autres semaines d'avril, mai, juin ou septembre	98 €	106 €	114 €	123 €	132 €	141 €

Les tarifs se divisent en 6 tranches, correspondant à différents seuils de quotient familial.

SUPPLÉMENTS DESTINATIONS :

- + 50 € par semaine pour les campings de : Antibes, Barcarès, l'île de Ré, La Londe-les-Maures, Port Grimaud, Saintes Maries de la Mer,
- + 70 € par semaine pour les campings de : Argelès sur Mer, Grau du Roi, Loire Atlantique, Palamos (Espagne),
- + 100 € par semaine pour les campings de Corse et le camping *Sanremo* en Italie.

SUPPLÉMENT MOBIL-HOME 3 CHAMBRES : + 50 € par semaine.

→ SUPPLÉMENTS NON PRIS EN CHARGE PAR LE CPUN : à régler directement à *Vagues Océanes*.



UNIVERSITÉ DE NANTES

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 DECEMBRE 2014**

**CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT DES STRUCTURES EXTERIEURES A
L'UNIVERSITE DE NANTES**

Dossier suivi par la Direction de la Recherche, des Partenariats et de l'Innovation

Enjeu(x) stratégique(s) :

L'Université souhaite harmoniser les conditions d'accueil de structures extérieures et mettre en application des règles communes de fonctionnement.

Exposé des motifs :

1. Cas des start-up :

Depuis de nombreuses années, de jeunes entreprises innovantes ont été créées pour valoriser des résultats de recherche issus des laboratoires de l'Université de Nantes, permettant notamment la création de plusieurs centaines d'emplois locaux. Conformément au décret n°2000-893 du 13 septembre 2000, un certain nombre d'entre elles sont ou ont été hébergées dans les locaux universitaires, souvent au sein ou à proximité du laboratoire d'origine.

Au titre de sa mission de valorisation de la recherche (article n°L112-1 du Code de la Recherche) et de sa politique en matière de contribution au développement économique local, l'Université de Nantes réaffirme son soutien à la création d'entreprises innovantes.

Outre le transfert de technologie, ou encore la participation d'agents de l'Université à des entreprises valorisant leurs travaux de recherche (loi n°99-587 du 12 juillet 1999, codifiée sous les articles L413-1 et suivants du Code de la Recherche), la mise à disposition de locaux et d'équipements est une forme de soutien à cette démarche de valorisation de la recherche.

Le décret n°2000-893 du 13 septembre 2000, tel que modifié par le décret n°2008-318 du 4 avril 2008 - art. 1, a été codifié dans le Code de l'éducation aux articles n°D123 à 7

Critères d'hébergement :

L'Université de Nantes affirme sa volonté de répondre favorablement aux sollicitations d'hébergement de la part d'entreprises innovantes si les conditions suivantes sont réunies :

- l'entreprise valorise les résultats de recherche de l'Université ;
- les surfaces nécessaires sont disponibles au sein du laboratoire ou à proximité dans la composante ;
- le directeur de composante approuve cet hébergement, en concertation avec le directeur de laboratoire en particuliers si l'entreprise est hébergée au sein même du laboratoire ;
- l'entreprise (ou le projet d'entreprise) est incubée par Atlanpole, l'incubateur de

l'Université, labellisé par le Ministère de la Recherche ;

- les critères visés aux articles D123-2 à 7 du Code de l'éducation sont remplis.

Pour fixer son siège social à l'adresse d'une composante de l'Université, l'entreprise devra en outre en faire la demande par écrit au Président de l'Université, avant création. La redevance due par l'entreprise sera majorée du montant de la taxe foncière relative à l'utilisation des locaux.

2. Cas des personnels de la filiale CAPACITES

Dans le cadre des activités de valorisation de l'Université de Nantes, sa filiale CAPACITES développe des cellules de compétences adossées à une unité de recherche ou à un enseignant-chercheur. Pour la réalisation de projet de recherche et développement, le recrutement par CAPACITES de personnel technique et d'ingénierie est nécessaire.

Critère d'hébergement :

Seul l'hébergement de personnels de CAPACITES recrutés dans le cadre des cellules de compétence donneront lieu à une facturation.

Les conditions suivantes doivent être réunies pour valider l'hébergement de ces personnels :

- les surfaces nécessaires sont disponibles au sein du laboratoire ou à proximité dans la composante ;
- le directeur de composante approuve cet hébergement, en concertation avec le directeur de laboratoire en particuliers si l'entreprise est hébergée au sein même du laboratoire.

3. Cas d'accueil de personnels d'entreprises dans le cadre de contrat de collaboration de recherche

Dans le cadre de projets de collaboration de recherche, l'hébergement de personnel d'une entreprise/association est autorisé si les conditions sont réunies :

- un contrat de collaboration de recherche doit être signé ;
- les surfaces nécessaires sont disponibles au sein du laboratoire ou à proximité dans la composante ;
- le directeur de composante approuve cet hébergement, en concertation avec le directeur de laboratoire en particuliers si l'entreprise est hébergée au sein même du laboratoire.

Durée de l'hébergement :

L'hébergement/l'accueil de personnels d'entreprises ne dépassera pas la durée du contrat de collaboration.

4. Tarifs d'hébergement

Si « C » est le coût annuel HT du m² (hors mise à disposition d'équipement)

	Locaux sans travaux	Locaux avec travaux à la charge de l'occupant	Répartition
Capacités	65% de C	55% de C	$\frac{1}{2}$ INFRASTRUCTURE $\frac{1}{2}$ COMPOSANTE
Start-ups - année 1	65% de C	55% de C	
Start-ups - année 2	85% de C	70% de C	
Start-ups - année 3	C	80% de C	
Start-up - années 4 à 6	150% de C	150% de C	
Entreprises /associations, dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche	C	C	

La valeur de C pourra être mise à jour annuellement, après validation par le Conseil d'Administration.

Pour l'année 2015, la valeur « C » est fixée à 150€HT

Cette politique tarifaire s'applique pour les nouveaux contrats d'hébergement ou renouvellement. Les contrats en cours iront jusqu'à leur terme dans les conditions définies au moment de la signature.

La mise à disposition d'équipement à l'entreprise fait par ailleurs l'objet d'un contrat spécifique, avec un calcul des tarifs au cas par cas.